

Déclaration du licencié - Saison 2025-2026 (A retourner obligatoirement au Club)

Je soussigné(e) _____ né(e) le _____

Pour le mineur représentant légal de _____ né(e) le _____

Licencié de la Fédération à **VTT AVENTURE CAUSSE VEZERE**

Déclare :

- Avoir pris connaissance du contenu de la présente notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la Fédération auprès d'AXA pour le compte de ses adhérents ;
- Avoir été informé par la présente notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité Permanente, Frais médicaux, et Assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la Fédération,
- Avoir choisi en complément de la formule Petit Braquet (formule unique pour les jeunes de l'école VTT) les options suivantes :

Indemnité Journalière forfaitaire

Complément Décès / Invalidité

- Avoir souscrit au contrat individuel Garanties des Accidents de la Vie (GAV)

Oui Non

- Options complémentaires proposées

N'en retenir aucune

(2) Le Certificat Médical

Le certificat médical n'est plus **obligatoire lors de l'affiliation**. Chaque année, le licencié doit remplir un auto-questionnaire (confidentiel, qu'il doit conserver). S'il répond oui à l'une des questions, le certificat médical doit être fourni à l'inscription. L'auto-questionnaire est un document confidentiel. Le licencié doit donc le remplir et le conserver chez lui.

J'atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé (QS-SPORT Annexe II-23 (art A231-3), arrêté du 7 mai 2021 qui m'a été remis par mon club ou que j'ai téléchargé sur le site du club.

J'atteste sur l'honneur avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé et je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

Ou

Je fournis un certificat médical de - de 12 mois.

Fait à _____ le _____

Signature du représentant légal